



Édito

Notre politique déchets manque de souffle

C'est ce que déplorait la plupart des intervenants à l'ouverture des Assises nationales des déchets à La Baule, le 20 septembre 2005.

Jusqu'en 2003, les yeux ont été rivés sur les objectifs fixés par la loi de 1992 : certains ont été atteints, avec plus ou moins de facilité ; d'autres étaient trop ambitieux pour avoir quelque chance. Ainsi, la collecte sélective et le recyclage des emballages ménagers sont un succès ; en revanche, la prévention, réduction de la masse et/ou de la toxicité des déchets dès la conception des produits, a fait long feu.

Le moment est donc venu de remotiver les troupes : le 21 septembre, en clôture des Assises, *madame Olin, ministre de l'Ecologie et du développement durable - après avoir déclaré qu'il n'y aurait pas de loi, car la plupart des attentes exprimées restent celles de 1992 - a redéfini l'horizon : réduire, réutiliser, recycler. Ces 3R vont orienter l'action pour les 10 années à venir.

* Télécharger le discours de Mme Olin

Sommaire

| | | | |
|-------------------------------|------|------------------------|------|
| Question d'actualité | p. 1 | La vie des commissions | p. 3 |
| Nombre de visites sur le site | p. 1 | Le magazine TSM | p. 4 |
| La vie des régions | p. 2 | Agenda | p. 4 |
| Lu pour vous | p. 2 | Rejoignez-nous | p. 4 |

Question d'actualité

Décret DEEE

Publié au JO du 22 juillet 2005, le décret n° 2005-829 du 20 juillet 2005, connu sous le nom de décret DEEE, est relatif à la composition des équipements électriques et électroniques et à l'élimination des déchets issus de ces équipements.

Organisée par l'Astee avec l'Ademe, une journée technique nationale aura lieu le 24 janvier 2006, à Paris. Son thème : « Collectivités locales et DEEE : comment se préparer à la mise en place de la filière ? »

Rémi Guillet, président de la commission Déchets et Propreté de l'Astee, précise : « cette journée a pour objectif de répondre aux questions concrètes que se posent les acteurs des collectivités locales vis-à-vis de la filière DEEE et notamment de leur donner des outils pour préparer, sur leur territoire, la mise en place de la filière ». •

Télécharger le décret

Nombre de connexions sur le site

du 18 avril
au 14 octobre 2005

54260

La vie des régions

Valorisation et traitement des déchets municipaux

La gestion des déchets municipaux constitue un enjeu majeur pour un grand nombre de communes et de syndicats intercommunaux de la région Languedoc-Roussillon. Rémi Guillet, président de la commission Déchets et Propreté de l'Astee déclare : « *L'augmentation des coûts mis à la charge des habitants, les inconvénients réels ou supposés des installations de traitement et de stockage, font l'objet de débats et de manifestations dont la presse rend fréquemment compte. Des installations existantes sont contestées, notamment celles qui mettent en œuvre l'incinération ; des décharges sont saturées et le choix de nouveaux sites s'avère difficile. Le tri sélectif progresse sans pour autant atteindre les performances attendues* ». Le choix des technologies les plus appropriées à chaque situation

locale et l'information des populations concernées par l'installation des ouvrages de valorisation et de traitement de ces déchets impliquent une bonne connaissance des performances des technologies disponibles et de leur impact potentiel sur l'environnement.

La section régionale Languedoc-Roussillon de l'Astee a pris l'initiative d'organiser, le 11 octobre 2005, à Toulouges près de Perpignan (Pyrénées Orientales), une journée d'information et d'échanges à l'attention des élus responsables des services de collecte et de traitement des déchets municipaux ainsi que des administrations de l'Etat et des collectivités territoriales impliquées dans la gestion des déchets afin de faire le point sur les diverses réalisations ou projets en cours dans la Région. • [Programme à télécharger](#)



Journée débat

Stations d'épuration inférieures à 2 000 EH

Organisée par la section régionale Rhône-Alpes, une journée débat s'est tenue le 19 mai 2005 au Bourget-du-Lac (Savoie), sur la problématique des stations d'épuration de capacité inférieure à 2 000 EH (équivalents-habitants). Comme l'a développé Raymond Pinoit dans le n° 7-8 de TSM, les points qui mériteraient une attention particulière de l'Astee, à l'échelon national, peuvent être regroupés en trois catégories : aspects réglementaires, aspects techniques, communication. **Voir le compte-rendu**

Lu pour vous

Situation et perspectives du parc d'UIOM

Le point de vue de l'énergie

Publiée par le Ministère de l'Industrie, le numéro de juin 2005 de la Lettre de l'énergie et des matières premières présente la situation et les perspectives du parc français des unités d'incinération d'ordures ménagères (UIOM). Nous en re prenons les éléments principaux.

Le parc actuel est de 165 unités en fonctionnement. Les déchets incinérés représentent près de 13 millions de tonnes, dont 86% d'ordures ménagères, 8% de déchets industriels banals et 6% de déchets divers.

116 UIOM traitant 94% des déchets incinérés obtiennent une valorisation

électrique de 3 TWh. Cette production importante occupe le deuxième rang dans le bilan énergétique électrique EnR, après l'hydraulique et avant le bois. Ces unités conduisent également à une valorisation thermique de 779 ktep, dans des cogénérations ou dans des unités qui ne valorisent que la chaleur.

De 1993 à 2002, en raison notamment de la mise en conformité à la législation environnementale (souvenons nous des difficultés rencontrées pour fermer les unités, même très petites), le parc des incinérateurs est passé de

300 installations à 165, avec un tonnage de déchets incinérés cependant en augmentation (+ 8% entre 2000 et 2002) du fait de la mise en service d'unités importantes. De nouvelles fermetures sont attendues fin 2005, du fait de l'entrée en vigueur de la nouvelle réglementation européenne, le 28 décembre prochain.

En 2012 cependant, le volume supplémentaire à incinérer est estimé par le ministère de l'Industrie aux environs de 5 millions de tonnes. Le parc devrait s'accroître de 4 projets par an plus 2 nouvelles unités par an pour le renouvellement d'unités vieillissantes.

» Suite page 4

La vie des commissions

Déchets : domaine majeur d'action pour l'ASTEE

Depuis le « congrès du centenaire », Rémi Guillet est président de la commission Déchets et Propreté de l'Astee. Patrick Lefebvre et Christian Desachy assurent la vice-présidence.

La gestion des déchets industriels et de toutes autres natures, figure parmi les préoccupations majeures de nos concitoyens soucieux de sécurité sanitaire et de santé publique : elle était d'ailleurs, depuis longtemps, une des « spécialités » des ingénieurs et techniciens de l'AGHTM.

En réponse à cette demande pressante, la commission Déchets et Propreté de l'Astee développe une activité forte, qui sait être multi-disciplinaire, avec pour but l'amélioration des connaissances et des pratiques dans ce domaine, en « collant » le plus possible à une demande fortement évolutive sur ces questions.

C'est ainsi qu'au cours des années écoulées plusieurs groupes de travail ont été constitués dont les réflexions, constats ou propositions prennent une forme concrète, le plus souvent réunies sous forme de documents – ouvrages, guides, vade-mecum, rapports – remis aux pouvoirs publics :

- groupe de travail « Impact des installations de stockage » (voir http://www.astee.org/publications/bibliographie/guide/guide_06/accueil.asp);
- groupe de travail « Evaluation du risque sanitaire des installations de compostage » ;
- groupe de travail « Déchets d'amalgames dentaires » (voir TSM 7/8-2005).

Dans le même but, un « Vade-mecum de la méthanisation » est en cours de finalisation par le groupe de travail « Traitement biologique » et deux groupes de travail « Traitement thermique » et « Cahier des charges pour les prestations de tri » poursuivent leurs études.

Avec la signature, le 20 juillet 2005, du décret transposant en France les obligations de la directive européenne DEEE, un groupe de travail « Déchets d'équipements électriques et électroniques » vient de se constituer en vue –

dans un premier temps – d'assurer la diffusion d'informations pratiques et opérationnelles vers les responsables municipaux. A ce titre, son premier travail est l'organisation avec l'ADEME d'un colloque, le 24 janvier 2006, à Paris.

S'agissant spécifiquement des déchets municipaux, la section régionale Languedoc-Roussillon de l'Astee organise, le 11 octobre 2005, à Toulouges près de Perpignan, une journée technique d'information et d'échanges pour les responsables des services de collecte et de traitement, ainsi que des administrations de l'Etat et des collectivités territoriales impliquées dans la gestion de ces déchets. Outre les opérateurs et les représentants des collectivités locales,

» Suite page 4



Qualité et hygiène des réseaux d'eau intérieurs

A l'occasion de la publication d'un second ouvrage consacré à l'exploitation et à l'entretien des réseaux et installations, l'Astee et le CSTB organisent une journée d'information, le 19 octobre 2005, à la Maison de la Chimie à Paris, sur le thème « Qualité et hygiène des réseaux d'eau intérieurs : de la conception à la maintenance ».

Un état des lieux des pratiques actuelles sera fait, en même temps que seront abordées de manière concrète et pratique les actions à entreprendre pour l'adaptation des professionnels aux changements prévisibles. •

[Programme à télécharger](#)

Réunion

De Stockholm à Mexico

Au cours de sa réunion du 14 septembre 2005, le comité des Affaires Internationales de l'Astee, présidé par Gérard Payen, a notamment évoqué les principaux sujets débattus lors de la semaine internationale de l'eau (World Water Week – Stockholm – 21-27 août 2005), défini sa position vis-à-vis du Northern Water Network et fait le point de la préparation française au 4^{ème} Forum Mondial de l'Eau qui se déroulera à Mexico du 16 au 22 mars 2006.

- **Journée technique sur les déchets municipaux** – Toulouges – 11 octobre 2005
- **Journée d'information ASTEE-CSTB**
« Qualité et hygiène des réseaux d'eau intérieurs : de la conception à la maintenance » - Paris – 19 octobre 2005
- **Les rencontres nationales de la prévention des déchets**, organisées par l'Ademe – Paris – 19-20 octobre 2005
- **4^{ème} assemblée générale du World Water Council** – Marseille – 14-16 novembre 2005
- **Prévention du changement climatique et de la pollution atmosphérique.**
Compatibilités et co-bénéfices : conséquences pour l'industrie, journée d'études du Citepa Paris – 15 novembre 2005
- **Pollutec** – Paris
29 novembre - 2 décembre 2005
- **Journée technique ASTEE-ADEME sur les DEEE** – Paris – 24 janvier 2006
- **Assises de l'eau** – Rennes
30-31 janvier 2006
- **4^{ème} World Water Forum** – Mexico
16-22 mars 2006
- **85^{ème} Congrès annuel de l'ASTEE**
Deauville – 12-16 juin 2006
- **World Water Week** – Stockholm
20-26 août 2006

Réjoignez-nous

Créée en 1905, l'Astee est une association reconnue d'utilité publique, habilitée à faire des recommandations aux pouvoirs publics. Elle rassemble des experts, chercheurs, scientifiques et praticiens ainsi que des représentants d'organismes publics et privés et de ministères qui interviennent dans les différents secteurs de l'environnement.

Renseignements, adhésions, abonnements

83, avenue Foch – BP 39.16 – 75761 Paris
Cedex 16 – Tél : 01 53 70 13 53
Fax : 01 53 70 13 40 – site : www.astee.org
email : astee@astee.org

Régie publicitaire

Les Editions Magenta
12, avenue de la Grange – 94100 Saint Maur
Tél : 01 55 97 07 03 – Fax : 01 55 97 42 83
email : L.E.M.@wanadoo.fr

Editeur : Association Scientifique et Technique pour l'Eau et l'Environnement (ASTEE)
83, avenue Foch – BP 39.16 - 75761 Paris Cedex 16
www.astee.org

Directeur de la publication : Pierre Roussel

Ont participé à la rédaction de ce numéro :

Rémi Guillet - Alain Lasalmonie - Claude Lefrou - Claude Mariet - Gérard Touzé - Jean-Claude Vuillet

Conception : Agence DM&A

Maquette : Trampo'Ligne – 19, rue du Mail – 75002 Paris – email : anne.aubert@wanadoo.fr

Lu pour vous (suite)

Ces 6 nouvelles unités par an correspondraient à 600 000 T/an, ce qui amènerait potentiellement à une valorisation électrique supplémentaire de 1,5 TWh/an en 2012, contribuant ainsi à atteindre les objectifs définis en matière d'électricité renouvelable.

Enumérant les freins au développement de cette filière l'article note que le plus important est celui de l'acceptation locale d'un point de vue environnemental, même si des efforts sont faits pour le traitement des dioxines. Par ailleurs, la durée de réalisation d'un projet

d'incinérateur est en moyenne de 7 ans à partir des premières démarches administratives. Enfin, d'ici à 2012, il existera des alternatives à l'incinération issues de nouvelles technologies telles que la gazéification ou la pyrolyse.

Du point de vue du rendement énergétique, la direction de l'énergie et des matières premières aurait pu également souligner la forte auto-consommation supplémentaire que représentent les dispositifs anti-pollution modernes (de-NOX notamment, voire le simple effacement de la fumée visible). •

Déchets : domaine majeur d'action pour l'ASTEE (suite)

des associations de consommateurs et de protection de l'environnement seront également associés à ces travaux. La réduction en amont de la masse des déchets qui intéresse beaucoup ces diverses parties sera aussi débattue.

Préoccupation majeure pour nos concitoyens, la gestion des déchets

reste un domaine majeur d'action pour l'Astee. Dans ce domaine, certes complexe, sa transdisciplinarité et sa volonté affirmée de concret et de progrès entendent donner le meilleur de leur mesure. •

Rémi Guillet



Le magazine TSM

Au sommaire des prochains numéros

- Reportage sur l'incinérateur de Douchy-les-Mines remis à neuf
- Dossier sur les risques sanitaires et la qualité de l'air
- Dossier sur les risques sanitaires et la gestion des déchets

- Guide technique pour la réception des réseaux neufs d'assainissement par les entreprises accréditées Cofrac, parution octobre 2005
- Numéro spécial Pollutec, parution novembre 2005
- Dossier « De l'assainissement à la protection de l'environnement », parution décembre 2005
- Dossier « Gestion intégrée des ressources en eau », parution janvier 2006